

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 22 JUIN 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 5

Absents : 1

Date de convocation : 16 juin 2023

Date d'affichage : 16 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - MAGNIN Carine - MARTIN Jean-Marie - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel

Étaient représentés : RIVAS Natacha (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - RETORNAZ André (donne procuration à RETORNAZ Dominique) FALCOZ Corine (donne procuration à RETORNAZ Lénaïck) - GRANGE Guy- (donne procuration à GRANGE Michel) RAMBAUD Marie-Pierre (donne procuration à FEUTRIER Stéphanie)

Était absent : CLAPPIER Pascal

Madame Carine MAGNIN est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 23-06-075

Objet : Budget eau et assainissement 2023 – Décision modificative budgétaire N° 1

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux, maire.

Je vous présente la décision budgétaire modificative n°1 sur le budget de l'eau et de l'assainissement, qui consiste en des ouvertures et virements de crédits afin de prendre en compte de nouvelles recettes et dépenses et d'en ajuster certaines autres.

Cette décision modificative se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 23/06/2023

Reçu en préfecture le 23/06/2023

Publié le 23/06/2023



ID : 073-217303064-20230622-23_06_075-DE

Désignation	Dépenses (1)		Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits		
FONCTIONNEMENT				
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énergie...)	686,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6063 : Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6135 : Locations mobilières	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	2 686,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	14 178,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	14 178,00 €	0,00 €	0,00 €
D-661132 : Remb. d'intérêts d'emprunts transférés au GFP de rattachement	0,00 €	17 848,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	17 848,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6742 : Subventions exceptionnelles d'équipement	29 340,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	29 340,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	32 026,00 €	32 026,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 178,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 178,00 €
D-1687 : Autres dettes	0,00 €	14 178,00 €	0,00 €	0,00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	14 178,00 €	0,00 €	100 000,00 €
D-2315-148 : DEVOIEMENT RESEAUX LA RUAZ CIMES AUREA	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	114 178,00 €	0,00 €	114 178,00 €
Total Général		114 178,00 €		114 178,00 €

Cette décision modificative n°1 s'équilibre à :

- 0 € en section de fonctionnement,
- 114 178 € en section d'investissement,

Ce qui modifie l'équilibre du budget de l'eau et de l'assainissement 2023 comme suit :

- 955 790,00 € en section de fonctionnement,
- 1 212 262,76 € en section d'investissement.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 15 juin 2023, a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Envoyé en préfecture le 23/06/2023

Reçu en préfecture le 23/06/2023

Publié le 23/06/2023

ID : 073-217303064-20230622-23_06_075-DE



Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable
et communication du 15 juin 2023,
Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE

- d'approuver la décision modificative budgétaire n°1 sur le budget de l'eau et de l'assainissement, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 23/06/23

Publication : 23/06/23

Valloire, le 23/06/23

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

